



ANNÉE INTERNATIONALE  
DE L'ÉLIMINATION DU  
TRAVAIL DES ENFANTS

ORGANISME GOUVERNEMENTALE

Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale, Niger  
s'engage à

**Adopter et mettre en œuvre du  
Plan d'Action National (PAN) de lutte  
contre le Travail des enfants**

## **Adopter et mettre en œuvre du Plan d'Action National (PAN) de lutte contre le Travail des enfants**

### **Nom:**

Adopter et mettre en œuvre du Plan d'Action National (PAN) de lutte contre le Travail des enfants.

### **Description:**

Le projet de plan d'action existe déjà. Il s'agira pour nous de procéder à sa relecture pour actualiser les données et le soumettre au gouvernement pour son adoption et passer à sa mise en œuvre à partir de cette année 2021.

### **Plan de mise en œuvre:**

Solliciter l'accompagnement technique et financier du Bureau international du Travail (BIT) pour parachever ce processus entamé avec lui et s'investir résolument pour sa mise en œuvre.

### **Impact:**

En sensibilisant suffisamment les populations de manière à leur faire prendre des enjeux pour une meilleure appropriation, au niveau national, des actions de lutte contre le phénomène et en leur proposant des solutions alternatives notamment l'autonomisation des familles des enfants travailleurs à travers des AGR - ce qui leur garantirait des chances de fréquentations scolaires.

[Website](#)